

4.4.4. Tableaux des vaccinations recommandées pour les personnes âgées de 65 ans et plus

4.4.4.a Population générale des 65 ans et plus

Vaccination	Schéma vaccinal
Diphtérie-Tétanos-Poliomyélite (dTcaP)	Une dose de rappel à 65, 75, 85 ans, etc.
Grippe saisonnière	Une dose de vaccin au cours de la campagne vaccinale annuelle. Il est recommandé de vacciner les personnes âgées de 65 ans et plus, préférentiellement avec les vaccins Efluelda (vaccin hautement dosé) et Fluad (vaccin avec adjuvant). Les vaccins à dose standard peuvent également être utilisés chez cette population.
Covid-19	Une dose annuelle de vaccin au moment de la campagne vaccinale automnale, à réaliser au moins 6 mois après la dernière infection ou injection de vaccin contre le Covid-19. Une dose supplémentaire de vaccin ARNm (Comirnaty) ou un vaccin à protéine recombinante (Nuvaxovid), pourra être administrée au printemps chez i) les personnes âgées de 80 ans et plus, ii) les personnes immunodéprimées quel que soit leur âge, iii) les résidents d'EHPAD et d'USLD, ainsi que iv) toute personne à très haut risque, selon chaque situation médicale individuelle et dans le cadre d'une décision médicale partagée avec les équipes soignantes. Un délai minimum de 6 mois doit être respecté depuis la dernière dose de vaccin ou la dernière infection. Ce délai peut être réduit à 3 mois chez les personnes âgées de 80 ans et plus, les personnes immunodéprimées et les personnes à très haut risque selon chaque situation médicale individuelle et dans le cadre d'une décision médicale partagée avec les équipes soignantes.
Zona	Shingrix : 2 doses espacées de 2 mois (délai maximal entre 2 doses de 6 mois). La vaccination est recommandée chez le sujet immunocompétent âgé de 65 ans et plus. Ce vaccin peut être utilisé chez les personnes immunodéprimées.
VRS	A partir de 75 ans : 1 dose d'Abrysvo ou d'Arexvy ou mResvia. La nécessité d'une dose de rappel n'a pas été établie à ce jour.
Pneumocoque	A partir de 65 ans : 1 dose unique de Prevenar20 ou de Capvaxive. La nécessité d'un rappel n'a pas été établie à ce jour, ni l'intérêt d'une administration séquentielle du VPC20 et VPC21.

4.4.4.b Personnes âgées de 65 ans et plus présentant un risque particulier ou étant dans une situation à risque particulier

Vaccination	Schéma vaccinal
Pneumocoque	<p>Pour les adultes à risque élevé d'infection à pneumocoque, quel que soit le risque¹</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les personnes non antérieurement vaccinées reçoivent la primo-vaccination pneumococcique par une dose unique de VPC20 ou de VPC21 ; • Les personnes qui n'ont reçu antérieurement qu'une seule dose de VPC13 (Prevenar13) ou qu'une seule dose de VPP23 (Pneumovax) pourront recevoir une dose de VPC20 ou de VPC21, si la vaccination antérieure remonte à plus de 1 an ; • Les personnes déjà vaccinées avec la séquence VPC13 – VPP23 pourront recevoir une injection de VPC20 ou de VPC21 en respectant un délai minimal de cinq ans par rapport à la date de la précédente injection de VPP23.
Coqueluche acellulaire (ca)	<p>Pour les personnes adultes et à nouveau en situation de cocooning² :</p> <p>Une dose de dTcaP³</p> <p>Revaccination si la dernière dose de vaccin coquelucheux date de plus de 10 ans.</p>
Hépatite A	<p>Pour les personnes exposées à un risque particulier⁴ :</p> <p>2 doses selon le schéma 0,6 mois.</p> <p>Si la personne est née avant 1945, une sérologie préalable est fortement recommandée à la recherche d'anticorps témoins d'une immunité ancienne.</p>
VRS	<p>1 dose d'Abrysvo ou d'Arexvy ou mResvia pour les patients de 65 ans et plus présentant des pathologies chroniques respiratoires (en particulier bronchopneumopathie chronique obstructive) ou cardiaques (en particulier, l'insuffisance cardiaque) susceptibles de décompensation lors d'une infection à VRS. La nécessité d'une dose de rappel n'a pas été établie à ce jour.</p>

*VPC13 : vaccin pneumococcique polysidique conjugué 13-valent

** VPP23 : vaccin pneumococcique polysidique non conjugué 23-valent

1) Voir chapitre 2.12.

2) Toute personne susceptible d'être en contact étroit et durable avec le futur nourrisson au cours de ses 6 premiers mois. Ceci concerne notamment les grands-parents.

3) Vaccin combiné diphtérie, tétanos, poliomyélite et coqueluche avec des doses réduites d'anatoxine diphtérique (d) et d'antigènes coquelucheux (ca).

4) Personnes exposées à des risques particuliers : patients infectés chroniques par le virus de l'hépatite B ou porteurs d'une maladie chronique du foie (notamment dues au virus de l'hépatite C ou à une consommation excessive d'alcool) ; Hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes (HSH).